



Texdecor - Casamance
2, rue d'Hem
59780 WILLEMS
France

Votre message du
06-03-2024

Votre référence

Date
04-04-2024

Rapport d'analyse 24.01300.15

Essais demandés :

IMO - 2010 FTP Code Annex 1 - Fire test procedures - Part 8 - **Essais feu - Essai pour les meubles rembourrés - cigarette en combustion**
IMO - 2010 FTP Code Annex 1 - Fire test procedures - Part 8 - **Essais feu - Essai pour les meubles rembourrés - Flamme équivalente à une allumette**

Echantillon id	Informations fournies par le client	Date de réception
T2404972	3347-3348-1242-3776-768	06-03-2024

Gina Créelle
Responsable de la commande de tests

Ce rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, sans permission écrite de Centexbel.
Les résultats d'analyse valent pour les échantillons reçus. Centexbel n'est pas responsable de la représentativité des échantillons.
Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.



Echantillons

T2404972
3347-3348-1242-3776-768





Référence: T2404972 - 3347-3348-1242-3776-768

OMI meubles rembourrés

Informations données par le client

Genre de meubles	Siège
Tissu	
Composition	70% wool - 25% polyamide - 5% other fibre
Structure	Tissu
Nombre de fils - chaîne	15/cm
Nombre de fils - trame	13/cm
Titre du fil - chaîne	NA
Titre du fil - trame	NA
Épaisseur en mm	1
Poids g/m ²	370
Couleur	Rouge
Tissu à base de fibres ignifugée dans la masse	oui



Référence: T2404972 - 3347-3348-1242-3776-768

Essais feu - Essai pour les meubles rembourrés - cigarette en combustion

Date de la fin de l'essai	27-03-2024
Norme appliquée	IMO - 2010 FTP Code Annex 1 - Fire test procedures - Part 8
Déviations de la norme	-
Conditionnement	23°C, humidité relative 50%
Rembourrage	T 23140 (Recticel) * - mousse non-ignifugée - $\pm 22 \text{ kg/m}^3$ * mousse standard non-ignifugée PU (comme indiqué en annexes 2 et 3 de la Partie 8)
Dimension des éprouvettes	800 mm x 650 mm x 1 mm
Masse (g/m^2)	406
Source d'ignition : cigarette en combustion avec les caractéristiques suivantes	
Longueur: (70 ± 4) mm	
Diamètre: (8.0 ± 0.5) mm	
Masse: (0.95 ± 0.15) g	
Vitesse de combustion: (11.0 ± 4.0) min / 50 mm	

	1	2
Critères de combustion		
Combustion évoluant dangereusement	non	non
Assemblage d'essais consumé	non	non
Combustion jusqu'aux extrémités	non	non
Combustion a travers toute l'épaisseur	non	non
Combustion pendant plus de 1 heure	non	non
Examen final / combustion progressive	non	non
Critères d'inflammation		
Inflammation	non	non
Observations complémentaires		
Distance maximale détruite à partir de la source d'inflammation (mm)	5	5
	non-allumage	non-allumage

Conclusion Répond aux exigences

Les résultats d'essai suivants s'appliquent uniquement au comportement des matériaux dans des conditions d'essai particulières de cette norme; il ne sont pas considérés en tant que seul critère pour évaluer pleinement le risque d'inflammabilité de ce matériau à l'usage.



Référence: T2404972 - 3347-3348-1242-3776-768

Essais feu - Essai pour les meubles rembourrés - Flamme équivalente à une allumette

Date de la fin de l'essai	27-03-2024
Norme appliquée	IMO - 2010 FTP Code Annex 1 - Fire test procedures - Part 8
Déviatation de la norme	-
Conditionnement	23°C, humidité relative 50%
Rembourrage	T 23140 (Recticel) * - mousse non-ignifugée - $\pm 22 \text{ kg/m}^3$ * mousse standard non-ignifugée PU (comme indiqué en annexes 2 et 3 de la Partie 8)
Dimension des éprouvettes	800 mm x 650 mm x 1 mm
Masse (g/m^2)	406
Temps d'application de la flamme (s)	20

	1	2
Critères de combustion		
Combustion évoluant dangereusement	non	non
Assemblage d'essais consumé	non	non
Fumées/chaleur/incandescence plus de 120 s	non	non
Examen final / combustion progressive	non	non
Critères d'inflammation		
Combustion évoluant dangereusement	non	non
Assemblage d'essais consumé	non	non
Inflammation > 120 s	non	non
Persistance de flamme (s)	0	0
Observations complémentaires		
Incandescence résiduelle (s)	0	0
Distance maximale détruite à partir de la source d'inflammation (mm)	35	25
	non-allumage	non-allumage

Conclusion Répond aux exigences

Les résultats d'essai suivants s'appliquent uniquement au comportement des matériaux dans des conditions d'essai particulières de cette norme; il ne sont pas considérés en tant que seul critère pour évaluer pleinement le risque d'inflammabilité de ce matériau à l'usage.